

2015-2018

Projet d'établissement



Collège Les Garrigues

Montpellier

Validé au CA du 29 juin 2015



Le projet d'établissement du Collège Les Garrigues s'inscrit dans le projet académique de Montpellier dans un contexte national en profonde mutation. L'académie est caractérisée par la très grande diversité de sa population, sur le plan social, mais aussi culturel. Terre d'accueil, attractive pour les familles comme pour les étudiants, la région connaît la plus forte croissance démographique de France. Elle connaît aussi l'un des plus fort taux de pauvreté et de chômage, en particulier chez les jeunes. Notre établissement n'échappe pas à ces caractéristiques et ce contexte.

Le Collège Les Garrigues intègre à la rentrée 2015 le réseau d'éducation prioritaire renforcé REP+, après avoir été ECLAIR. Dans cette perspective, le projet d'établissement, centré sur la pédagogie, a pour ambition de mieux faire réussir tous les élèves, en considérant leurs dimensions individuelles tout en maintenant les exigences en matière de connaissance, de compétences et de comportement. Le collège a obtenu le l@bel numérique et a été choisi pour être préfigurateur du plan numérique. Les pratiques pédagogiques rénovées par l'usage de nouveaux outils pourront permettre d'adapter les enseignements à la diversité des élèves.

En plus du développement des usages numériques, le collège s'inscrit dans la convention pour la réussite des élèves avec le département de l'Hérault dans le cadre de l'accueil des élèves par d'importants travaux de rénovations et la prévision d'un ascenseur permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite. Le département est partie prenante des actions du collège dans le cadre des AET et l'accès à la pratique sportive. Les élèves du CVC souhaitent porter un projet de sonnerie du collège auprès du Conseil Départemental.

L'importance du développement du projet personnel de l'élève prend sa dimension au Collège Les Garrigues dans la mise en place de trois parcours : le Parcours Citoyen, le Parcours Avenir et le Parcours d'Education Artistique et Culturel. Le projet Vie Scolaire, le CESC, le projet EPS, le projet fédérateur et structurant « Au croisement des arts et des cultures » en lien avec le PEAC, sont autant d'outils permettant la réussite de ces parcours d'élèves.

Cependant, le projet d'établissement s'attache au parcours de l'élève dès la maternelle. Le projet de réseau, reflet d'une véritable politique de site, associé au projet d'établissement, permet d'établir différents parcours sur les 4 cycles école-collège : culturel, scientifique, sportif, linguistique, citoyen.

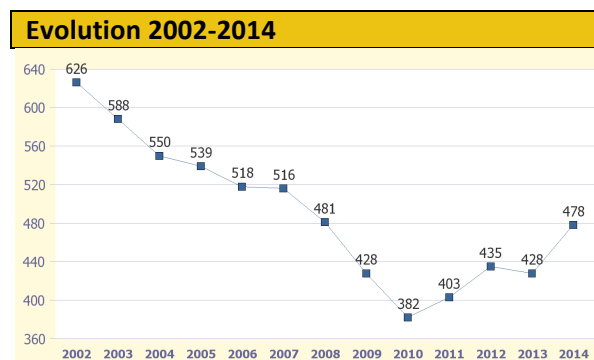
La réforme du collège prévue pour la rentrée 2016 s'inscrit dans les objectifs du projet d'établissement du Collège Les Garrigues dans les trois années à venir, le conseil pédagogique s'attachant à une réflexion sur les prochains EPI.

Laurence Parny

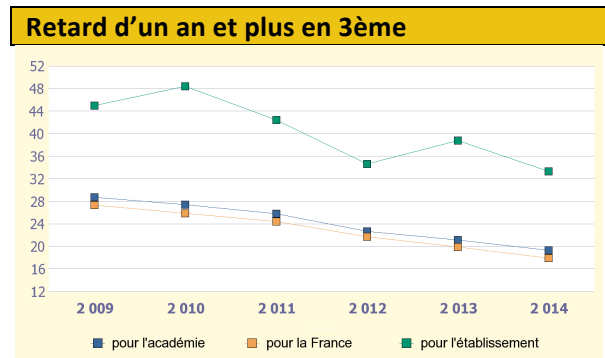
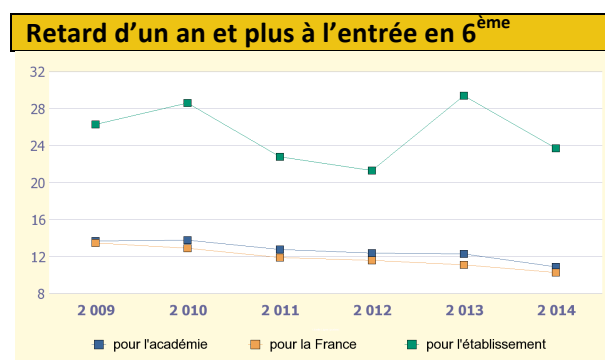
Principal du Collège Les Garrigues

Les chiffres clé du Collège Les Garrigues

Les effectifs



Evolution du taux de retard



Les caractéristiques de la population

Professions et Catégories Sociales des parents

Rentrée 2014	Etab	Aca	Fra
Cadres supérieurs et enseignants	6,5	17,4	18,8
Cadres moyens	8,2	10,6	12,0
Employés, artisans, commerçants	20,9	31,1	26,1
Ouvriers et inactifs	64,0	36,5	39,7
Non renseignée	0,4	4,3	3,5

Evolution du taux de boursiers

% boursiers	2010	2011	2012	2013	2014
Etablissement	83,2	68,5	69,0	68,9	68,8
Département	29,9	27,5	27,2	26,4	28,2
% boursiers taux 3	2010	2011	2012	2013	2014
Etablissement	29,6	25,1	25,3	24,5	23,2
Académie	10,7	10,3	9,6	9,8	10,1

Décrochage

Evolution de l'absentéisme

	2009	2012	2013	2014
Taux en %	5,3	6,8	3,3	5,8
Nb signalements			12	24

Evolution du placement dans les dispositifs relais

	2009	2012	2013	2014
DSI/DRC	7	3	4	2
Classe relais	11	5	6	2

Climat scolaire

Evolution des conseils de discipline

Nombre de conseils / nature des sanctions	2011	2012	2013	2014
Exclusions définitives	11	14	5	3
Exclusions avec sursis	0	2	5	1
Exclusions temporaires	2	0	1	0
Mesures alternatives	1	0	0	0
Total	14	16	11	4
Fréquence pour 1000 élèves	2011	2012	2013	2014
Etablissement	34,7	36,8	25,7	8,4
Académie	5,6	6,2	6,6	
% d'exclusions définitives sur l'ensemble des conseils	2011	2012	2013	2014
Etablissement	78,6	87,5	45,5	75,0
Académie	73,3	70,8	73,3	

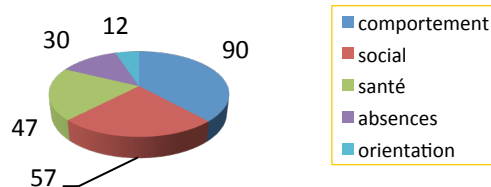
Evolution des exclusions (punitions et sanctions)

	2009		2012		2013		2014	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Exclusions de cours	417	0,9	500	1,1	430	0,9	333	0,7
Exclusions temporaires	109	17	123	17	95	12	118	14
Exclusions /inclusions	47	10	33	7	23	5	49	10

Cellule de veille (rentrée 2014)

élèves suivis	160 (31,4 %)	dont 100 garçons
Faits traités en cellule	373	
situations étudiées	236	dont 149 garçons

Situations étudiées

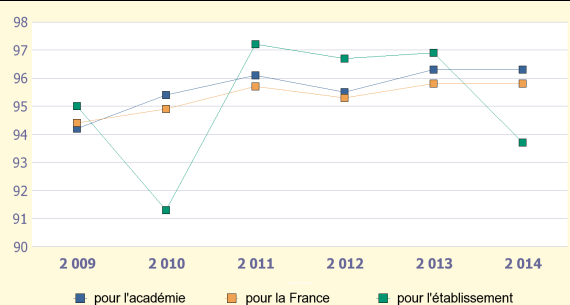


Commissions éducatives

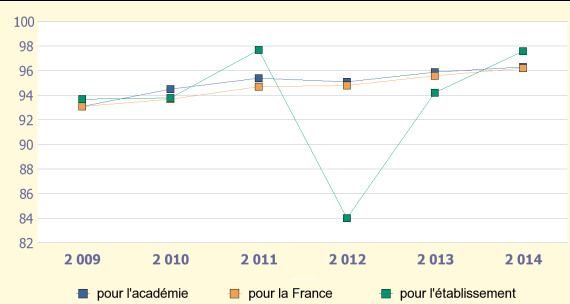
	2014
6 ^{ème}	4
5 ^{ème}	1
4 ^{ème}	2
3 ^{ème}	2
Total	9

Parcours

Evolution du taux de passage 6^{ème} → 5^{ème}



Evolution du taux de passage 4^{ème} → 3^{ème}



Evolution du taux de passage 3^{ème} → 2^{nde} GT

	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	59	57	56	52
Taux attendu académique	48	50	53	53

Evolution du taux de passage 3^{ème} → 2^{nde} Pro

	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	28	29	29	31
Taux attendu académique	27	27	30	32

Evolution du taux de passage 3^{ème} → CAP

	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	2	7	6	11
Taux attendu académique	6	5	6	7

Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2^{nde} Pro

2014	Etab	Acad
TER BEP	0	0
1 ^{ère} Pro	72	79
2 ^{ème} année CAP	0	1
Redoublement	8	5,3
Autres situations	20	14,7

Devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2^{nde} GT

	2013		2014	
	Etab	Acad	Etab	Acad
1 ^{ère} S	29,8	34,2	22,7	36
1 ^{ère} L	2,1	10,5	13,6	9,8
1 ^{ère} ES	23,4	16,9	27,3	17,4
1 ^{ère} ST2S ou STG	14,9	13,8	20,5	13,2
1 ^{ère} STL ou ST2I ou STD2A	8,5	7,7	4,5	7,6
1 ^{ère} BTN spécifique	0	0,4	0	0,5
2 ^{nde} Pro	4,3	2,4	0	2,2
CAP	0	0,1	0	0,1
1 ^{ère} Pro	6,4	1,4	2,3	1,3
Redoublement	10,6	8,5	6,8	8,3
Autres situations	0	4,1	2,3	3,7

Indicateurs de Valeur Ajoutée

Taux d'accès de la 6^{ème} vers la 3^{ème}

	2011	2012	2013	2014
Taux d'accès brut	83	68	75	83
Valeur ajoutée / Acad	+13	-2	+2	+10

Note moyenne à l'écrit du DNB

	2013	2014
Note moyenne aux épreuves écrites	8,2	7,6
Valeur ajoutée / Aca	-0,4	-1,6

Note moyenne en contrôle continu au DNB

	2014
Note moyenne en contrôle continu	12,2
Note moyenne académique	12,6

Taux de réussite aux épreuves écrites du DNB

	2011	2012	2013	2014
Taux de réussite	24,2	36,8	32,9	14,0
Taux de réussite Acad	43,5	59,2	46,7	51,5

Taux de réussite au DNB

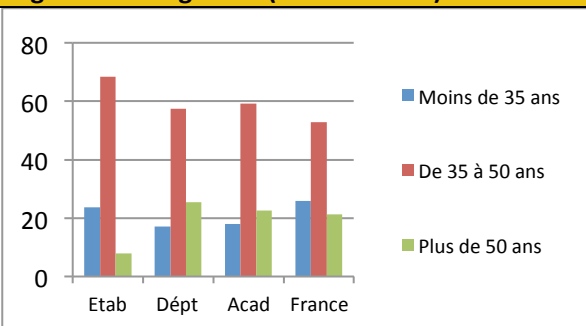
	2011	2012	2013	2014
Taux de réussite brut	77	84	83	67
Valeur ajoutée / Aca	+2	+7	+7	-4

Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées

	2011	2012	2013	2014
Pour l'établissement	+5,5	+1,5	+2,5	+5,7
Pour l'académie	+9,3	+10,5	+10,5	+11,2

Personnels enseignants

Age des enseignants (rentrée 2014)



Ancienneté des enseignants dans le poste

	2013	2014
Etablissement	3,9	4,4
Académie	6,1	6,4

Taux de demandes de départs / nb de titulaires

	2011	2012	2013	2014
Pour l'établissement	33,3	20,6	21,9	25,7
Pour l'académie	18,2	15,4	15,0	16,8

Les objectifs du projet d'établissement

Objectif 1 : Pédagogie et réussite des élèves

Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants

Diagnostic :

L'indicateur de réussite au brevet nécessite une attention soutenue, du fait de sa baisse en 2014, en particulier les résultats à l'écrit, mais les résultats de la session 2015 (81 %) n'en font pas un indicateur de contractualisation. Le taux de retard d'un an et plus en 3^{ème}, proportionnellement au taux de retard à l'entrée en 6^{ème}, et comparativement au taux académique, doit se stabiliser à celui de 2014. Afin d'atteindre l'objectif fixé, l'établissement s'engage à développer l'usage des outils numériques afin de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves. La diversification des parcours, tels que D'Col, les PPRE, l'EIST, la préparation à l'HDA ..., permet de les accompagner en fonction de leurs besoins et de leurs compétences. Le dynamisme des équipes est un atout pour atteindre cet objectif.

• Axe de progrès 1.1 : entre activité personnelle des élèves et accompagnement

- Développer des usages permettant d'améliorer l'activité, l'autonomie et la responsabilité des élèves
- Améliorer le niveau de lecture et d'écriture

• Axe de progrès 1.2 : de l'ambition et des résultats pour tous

- Développer des situations pédagogiques et des évaluations communes disciplinaires ou interdisciplinaires afin de maintenir le taux de réussite au DNB

Objectif 2 : Orientation et Insertion

Accompagner les parcours individuels d'orientation en favorisant les poursuites d'études et en luttant contre le décrochage scolaire

Diagnostic :

L'ambition de l'établissement est d'accompagner tous les élèves vers un diplôme et chacun d'eux vers sa plus haute exigence personnelle. Le Parcours Avenir, expérimenté en 2014 sous format PIIODMEP, permet d'associer éducation à l'orientation et découverte du monde économique et professionnel. Le faible taux d'adhésion à l'orientation proposée pour les élèves dont les parcours sont plus difficiles est un frein à l'atteinte de l'objectif.

La cellule de veille permet le repérage et le suivi des élèves en décrochage en termes de comportement, social, de santé, d'absentéisme ou d'erreur d'orientation. Une équipe plurielle dynamique développe des projets de prévention du décrochage scolaire en utilisant des outils adaptés à chaque situation afin d'atteindre au mieux l'objectif.

• Axe de progrès 2.1 : orientation et parcours choisis

- Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
- Développer chez l'élève l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre, l'initier au processus créatif
- Permettre à l'élève d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel

• Axe de progrès 2.2 : persévérance scolaire, prévention et lutte contre le décrochage

- Repérer et suivre le décrochage scolaire
- Favoriser l'inclusion des élèves à besoins éducatifs

Objectif 3 : Citoyenneté et climat scolaire

Améliorer le climat scolaire en favorisant la prise de responsabilité par les élèves en valorisant leur engagement et en créant des conditions favorables à la transmission des valeurs de la République

Diagnostic :

Un climat scolaire serein favorise les apprentissages. Cet objectif est l'affaire de chacun des acteurs de l'éducation, œuvrant de manière concertée avec les familles. Le travail en réseau d'éducation prioritaire permet un travail inter-dégrés nécessaire à l'amélioration du suivi et du parcours des élèves. Les partenaires associés au Comité de Pilotage peuvent apporter de l'innovation et de l'expérimentation au profit des écoles et du collège. L'amélioration de la maîtrise de la langue française et des codes de communication permet l'amélioration du climat scolaire. La mixité sociale réduite est un frein à l'atteinte de l'objectif, mais le Réseau d'Education Prioritaire Les Garrigues, actif et fonctionnel, est un atout pour y travailler.

• Axe de progrès 3.1 : éducation à la santé et à la citoyenneté

- Prévenir et traiter la violence
- Prévenir les risques à la santé
- Eduquer à la citoyenneté et aux compétences sociales

• Axe de progrès 3.2 : amélioration du climat scolaire

- Développer les actions du CVC et du CDJ
- Renforcer une relation de confiance entre Ecole et famille

Objectif 4 : Cultures et langages

Installer des projets culturels, linguistiques, scientifiques, artistiques, en privilégiant l'engagement des élèves afin de développer leur intérêt et leur goût pour le savoir

Diagnostic :

L'ambition de l'établissement est de développer pour chaque élève son potentiel créatif. Le projet fédérateur et structurant permet de mieux servir le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC) au profit de chaque élève. Savoir s'informer, augmenter sa confiance en soi, découvrir d'autres cultures sont autant d'enjeux dont l'établissement doit se saisir pour éclairer les élèves et les rendre autonomes. Les taux de PCS défavorisés et les taux de boursiers, particulièrement au taux 3, sont des éléments à prendre en considération dans le déploiement des projets qui ambitionnent une ouverture culturelle. La proximité des lieux culturels est un atout pour l'établissement. De la même manière, la classe bilingue espagnole, la section européenne anglais, les options latin et grec, sont autant de structures permettant l'apprentissage des langues étrangères, mais aussi l'amélioration du niveau du français. La réforme du collège permettra la transformation d'une partie des actions de cet objectif en EPI.

• Axe de progrès 4.1 : un volet culturel à la portée de tous

- Développer le bagage culturel de chaque élève en mettant en place un parcours structuré en EAC
- Créer des habitudes de fréquentation de lieux dédiés à la culture
- Tisser des liens entre les notions étudiées et le patrimoine littéraire, pictural, cinématographique et scientifique
- Faire de l'épreuve d'HDA la conclusion du parcours individuel en EAC
- Mettre l'EAC au service d'une réflexion sur l'orientation (métiers scientifiques, métiers de l'audiovisuel, des arts du spectacle, métiers liés au numérique...)

• Axe de progrès 4.2 : une ouverture au monde

- Favoriser l'apprentissage des langues étrangères
- Proposer un voyage linguistique différent chaque année
- Initier les élèves aux arts des pays anglophones et hispanophones et du monde arabe
- Participer à des échanges linguistiques via le numérique
- Favoriser une attitude responsable grâce à une approche distanciée vis-à-vis des différences sociales

Annexes du Projet d'Établissement 2015-2018 **Version Courte**

- 1. Le Parcours Citoyen**
- 2. Le Parcours Avenir**
- 3. Le Parcours à l'Éducation Artistique et Culturelle**
- 4. Le projet EPS (synthèse)**
- 5. Le Projet de Réseau 2015-2018**
- 6. Tableau de synthèse des actions 2015-2018**

Annexes du Projet d'Établissement 2015-2018 **Version intégrale**

- 7. Le Projet Vie Scolaire**
- 8. Le Projet Fédérateur et Structurant**
- 9. Les objectifs du PEAC**
- 10. Les objectifs du CESC**
- 11. Les objectifs du Parcours Avenir**
- 12. Le projet EPS (intégral)**
- 13. Fiches-actions 2015-2016**

Le Parcours Citoyen

Le parcours citoyen a pour objectif de permettre à chaque élève du Collège Les Garrigues de se construire une identité propre dans le respect du vivre ensemble. L'élève doit pouvoir s'approprier durant ses années collège, les valeurs républicaines qui lui permettront de réussir sa vie sociale et professionnelle.

Pour ce faire, le parcours citoyen s'appuie sur le travail du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté composé de 21 membres.

Le Collège Les Garrigues veut créer les conditions favorables à la transmission des valeurs de la République par une pédagogie adaptée des enseignants portant sur une meilleure maîtrise de la langue française et des actions spécifiques. D'une manière générale, les notions de respect, de tolérance doivent être comprises et cultivées, notamment grâce à l'éducation. Pour y parvenir, la parcours citoyen passe par l'usage de certains leviers tels que la Charte de la laïcité, la Réserve citoyenne ou encore le fond documentaire du CDI intégrant des ouvrages récents et adaptés.

Les actions 2015-2016 du projet d'établissement répondant à l'axe 1 du plan stratégique académique pour l'appropriation des valeurs de la République sont repérées par la couleur bleue dans le tableau de synthèse.

Afin d'éduquer les élèves à devenir des adultes qui adoptent des attitudes responsables, le Collège apporte aux élèves les outils nécessaires à la prévention des risques. L'objectif essentiel est que l'élève respecte des comportements favorables à sa santé et à sa sécurité. L'élève doit pouvoir se responsabiliser par rapport à autrui et renforcer des compétences interculturelles afin de s'ouvrir au monde dans une culture humaniste. L'usage de la Charte de l'environnement qui appelle chacun à être responsable du devenir de la planète et de la sauvegarde du bien commun que représente la protection des écosystèmes, est un levier que les élèves doivent apprendre à utiliser. Le Collège encourage les initiatives des élèves par le CVC, le CDJ et le collège des délégués de classe, en usant de l'exercice démocratique pour la réalisation de projets concrets d'amélioration de l'espace scolaire.

Les actions 2015-2016 du projet d'établissement répondant à l'axe 2 du plan stratégique académique pour l'appropriation des valeurs de la République sont repérées par la couleur rouge dans le tableau de synthèse.

Les objectifs retenus par le CESC sont les suivants :

Objectif 1 : Prévention et traitement de la violence

Objectif 2 : Prévention éducation à la santé

Objectif 3 : Education à la citoyenneté et compétences sociales

Les actions du Parcours Citoyen pour l'année 2015-2016 sont repérées dans le tableau de synthèse par la couleur :





Le Parcours Avenir

Le Collège a manifesté le souhait de prendre part à l'expérimentation du PIIODMEP en répondant à l'appel lancé le 17 novembre 2014 par le Rectorat. Le Comité pour la mise en œuvre du PIIODMEP qui prend l'appellation de PARCOURS AVENIR selon les termes du BO du 9 juillet 2015, est composé de 7 membres. En fonction des thèmes abordés, il peut être élargi aux professeurs principaux, à des représentants élèves, à des parents ou à des intervenants extérieurs.

Le monde du travail, en mutation, amènera très généralement à exercer des fonctions variées et à changer de domaines d'activités ou de métiers. Chacun devra être en capacité de repérer, anticiper et participer à ces évolutions et éventuellement de réorienter son projet professionnel tout au long de sa vie (loi du 24 novembre 2009). Les élèves doivent être dotés d'outils d'information, mais aussi de connaissances et de compétences qui leur permettent de comprendre l'environnement socio-économique, pour s'y projeter et se préparer à en devenir plus tard un acteur.

Quelques constats sur le manque d'efficacité du processus d'orientation, ramenés au Collège Les Garrigues :

- La préférence, par les familles, inquiètes face aux choix d'orientation, des filières générales au détriment des filières technologiques et professionnelles souvent choisies par défaut
- Le poids des procédures et des problèmes de gestion de flux, comme la rigidité de la carte des formations qui rendent difficilement réversibles les choix effectués ou l'intérêt exprimé par un jeune, en particulier pour les élèves sommés précocement de choisir
- L'existence d'un système de représentations puissantes et de déterminismes bien ancrés (sociaux, économiques, géographiques et de genre) qui guident les choix d'orientation

Les principes du parcours :

- Egal accès de tous les élèves à une culture citoyenne, économique et professionnelle
- Ancrage dans les disciplines
- Développement des compétences à entreprendre : découvrir, choisir, agir et mettre en œuvre
- Prise en compte du développement psychologique et cognitif du jeune en prenant appui sur ses propres compétences (processus guidé et progressif)
- Dimension collective, dimension individuelle et proposition de situations d'apprentissage actives
- Compréhension pour l'élève tout au long de sa scolarité du monde économique et professionnel, des métiers et formations pour nourrir au mieux ses choix d'orientation
- Eveil chez les jeunes d'une ambition professionnelle et sociale
- Réversibilité possible des choix des élèves : par conséquent, les conditions doivent être réunies pour permettre l'ajustement des trajectoires dans le cadre de procédures d'orientation

Les actions du Parcours Avenir pour l'année 2015-2016 sont repérées dans le tableau de synthèse par la couleur :



Le Parcours à l'Éducation Artistique et Culturelle

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) contribue à l'élaboration du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture (SCCC), avec un nouveau référentiel EAC. Celui-ci s'inscrit dans le projet global de formation défini par le SCCC et opérationnalisé par les nouveaux programmes de cycle présentés par Madame la ministre le 18 septembre 2015. Sa mise en œuvre s'appuie sur la démarche de projet, le partenariat et par l'accès des équipes éducatives à des ressources appropriées comme celles proposées par les Services éducatifs.

En permettant un accès équitable sur tout le territoire à la culture, elle contribue pleinement à la lutte contre les inégalités sociales. A cet effet, le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC), en croisant les différents regards singuliers sur le monde, facilite la mise en œuvre des grandes compétences que l'école doit permettre à tout élève de maîtriser. Le parcours scientifique (ateliers, concours, rencontres avec des chercheurs) peut s'intégrer à ce PEAC afin de donner aux élèves une culture humaniste complète, à la fois artistique, patrimoniale, technique et scientifique.

Le PEAC, décliné dans un projet fédérateur et structurant, précise les modalités envisagées pour mettre en œuvre la politique de l'établissement en éducation artistique et culturelle. Cette politique s'élabore au sein de la communauté éducative et de la vie collégienne.

Les référents culture ainsi que l'équipe pédagogique s'attachent à favoriser et à développer toutes les sorties, actions et projets liés à l'éducation artistique et culturelle. Ils mettent en place une politique culturelle accessible à tous les élèves et ne manquent pas de prendre appui sur le CVC pour stimuler l'intérêt des élèves à la culture.

Focus privilégiés :

4.1 : un volet culturel à la portée de tous

4.2 : une ouverture au monde

Objectifs :

- Mettre en place un parcours structuré pour tous les élèves en EAC
- Améliorer l'ouverture culturelle des élèves
- Créer des habitudes de fréquentation des lieux dédiés à la culture (musée, cinéma, théâtre, médiathèque...)
- Tisser des liens entre les notions étudiées et le patrimoine culturel
- Développer une culture patrimoniale par la fréquentation et la pratique artistique

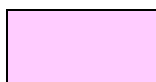
Compétences attendues : ouverture à la vie culturelle, être capable de travailler en groupe et en autonomie, être capable de mener des recherches, être capable de situer les œuvres dans le temps...

Ainsi, les référents culture privilégieront trois axes de mise en place d'une politique culturelle :

- **Fréquenter** les lieux de culture
- **Pratiquer** les arts
- **S'approprier** une culture par des travaux spécifiques (exposition, constitution de fiches **Folios** sur l'ENT, création de maquettes, montage vidéo, représentation).

La politique culturelle de l'établissement s'attache à une répartition harmonieuse des actions par niveau, en lien avec les programmes.

Les actions du Parcours à l'Éducation Artistique et Culturelle pour l'année 2015-2016 sont repérées dans le tableau de synthèse par la couleur :



Le Projet EPS

Fonctionnement EPS au Collège Les Garrigues

Début des cours à 8h15 et fin des cours à 17h05. Année scolaire divisée en 3 périodes de 2 cycles chacune à raison de 2h + 2h en 6^{ème} et de 1h + 2h dans les autres niveaux. 6 activités programmées par niveau.

AS gymnastique, escalade, basketball et badten le mercredi après-midi (13h à 15h30).

Equipe EPS :

5 enseignants d'EPS pour 20 classes

1 classe 5^{ème} sportive (1 heure sup.)

Un atelier sport en 6^{ème} (Section sportive Basket-Ball, Atelier Full contact et Tennis)

2 enseignants au conseil d'administration. 3 sont professeurs principaux.

1 enseignant au CESC Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté.

1 enseignant au conseil pédagogique.

Environnement EPS :

Collège des Garrigues de 480 élèves dans un environnement urbain. Ville qui possède une dynamique associative et une politique sportive auprès des jeunes. Plus particulièrement dans le quartier Mosson, mise en place d'un partenariat avec le club Mosson Omnisport.

Le collège possède un plateau sportif avec un terrain de Handball et deux de Basket-Ball plus une piste de vitesse. Attenant au collège, un complexe sportif offre un gymnase type C avec mur d'escalade, une salle de gymnastique avec tous les agrès et un dojo/salle de danse. Enfin, la proximité du lac des Garrigues offre une piste de 800 mètres et des balises fixes pour la course d'orientation.

Une équipe de direction attentive au bon fonctionnement de l'EPS.

Le public accueilli

Motricité :

Pas de manque dans les qualités physiques en général mais des disparités (morphologie, garçons/filles) importantes apparaissent lors de l'adolescence.

Des pratiques fortes (Football, Basket-Ball), d'autres faibles (gymnastique, APPN).

Mais on s'aperçoit d'une baisse de la condition physique au fur et à mesure des ans (sédentarité).

A noter : de plus en plus de traumatismes (genoux, dos...) dans l'adolescence et une intégration du handicap grandissante.

Méthode :

Travail : les élèves sont relativement capables de travailler en autonomie même si en 6^{ème} et 5^{ème} le niveau de réalisation reste moyen du fait de nombreuses dispersions.

Apprentissage : à partir du cycle central, les élèves commencent à maîtriser des outils d'observation et peuvent situer leur niveau ainsi qu'établir des projets d'actions. Mais ils ont encore du mal à se projeter vers l'avant, à anticiper une progression personnelle (consommateur).

Attitude :

Professeur – adulte : des rapports souvent cordiaux mais les élèves ont de plus en plus de mal à supporter l'autorité et la critique.

EPS – travail – efforts : élèves positifs par rapport à l'EPS, font ce qui est demandé soit par « jeu », soit par « devoir » puis de plus en plus pour la « note ». L'attention et la concentration sont faibles et très souvent de courte durée.

Aux autres : souvent centrés sur eux-mêmes (individualisme). Des clans marqués dans les classes (affinité, leaders). Des exclusions / niveau de pratique. La violence verbale (souvent) et physique (parfois) est de plus en plus présente !

Objectifs pour l'équipe pédagogique EPS:

- ➔ **Développer les qualités physiques et motrices**
En sollicitant activement et à bon escient les ressources de l'élève
En optimisant le temps effectif de participation active de l'élève en cours
En proposant des « ponts » entre les activités pour une continuité de l'apprentissage
- ➔ **Affirmer le rôle de l'élève dans l'action et la coopération :**
En proposant les fondamentaux qui permettront à l'élève de s'exprimer rapidement dans les APSA
En laissant à l'élève la possibilité de s'exprimer au sein d'un groupe
En intégrant « activement » l'élève apte partiel et/ou handicapé
- ➔ **Développer une attitude d'apprentissage active**
En étant respectueux de la règle et des relations avec autrui
En faisant adopter une attitude sécuritaire à l'élève face à sa pratique
En apportant les connaissances et les situations qui permettent à l'élève de gérer entièrement ou en partie son apprentissage
En amenant l'élève à avoir un regard critique sur ce qu'il voit, réalise et le verbaliser

Actions EPS interdisciplinaires ou inter-degrés :

- accompagnement éducatif
- des tablettes dans les activités artistiques et gymniques notamment)
- liaison CM2-6^{ème} (Cycle endurance et cross)
- classe projet EPS (Mathématiques, SVT et EPS)
- Projet Country (Anglais, EPS)

Evaluation diagnostique

Bilan première séance, test VMA, situations de références propres à chaque activité

Evaluation formatrice/tive

Niveau en cours d'acquisition, investissement, progrès.

Evaluation sommative

Niveau atteint en fin de cycle, notes brevet.

Donner du sens à l'EPS au collège : trouver une utilité à l'EPS (développement, méthode, attitude) et en ressentir un bénéfice pour soi (physique, bien-être, cohésion, respect de l'autre...)

Association Sportive du Collège Les Garrigues

Dans tous les établissements, l'**association sportive (AS)** permet une découverte ou une spécialisation dans une ou plusieurs activités sportives ou artistiques, mais aussi une formation certifiée à des tâches d'organisation et d'arbitrage. L'AS organise la rencontre entre élèves, d'un même ou de plusieurs établissements, sous des formes compétitives. Par des prises d'initiatives et de responsabilités, elle permet un apprentissage concret de la vie associative, élément de la citoyenneté favorisant ainsi une approche humaniste du sport.

Aux Garrigues, sont proposés gymnastique, escalade, basketball et badten le mercredi après-midi (13h à 15h30).

Une **démarche** qui tient compte :

De la participation des élèves
De la gestion des temps
De l'ouverture sur l'extérieur
De l'accès à la citoyenneté
D'un nouvel état d'esprit

Une **animation** qui s'oriente vers :

La compétition
La responsabilisation
Le développement

Objectifs pour notre association sportive :

Favoriser la pratique sportive du plus grand nombre
Assurer la formation des jeunes
Responsabiliser concrètement les élèves dans l'AS
Créer une dynamique, une identité à l'AS du collège

Actions :

Attirer les élèves à l'AS
Favoriser l'investissement de l'élève dans la dynamique de l'AS
Développer les valeurs sportives : respect des autres, respect des règles, entraide, esprit d'équipe...
Responsabiliser les élèves dans la pratique sportive (JO)
Valoriser l'AS dans et hors établissement

Moyens :

Créer de véritables tâches au sein de l'AS, assurer le suivi des fonctions et des réunions
En créant des temps forts et des actions innovantes au sein du collège et en participant à celles du district
Créer des rôles avec des actions concrètes et utiles à réaliser (AG, communication, rapports...)
Parler de l'AS au CA, inviter parents, élus...
Créer des rencontres interclasses (Cross), participer aux compétitions UNSS et temps forts
Partenariat clubs sportifs (Basket-Ball).

Evaluation sportive

Quantitatives : nombre de licenciés, de jeunes officiels formés, participants compétitions, nombre d'élèves qui poursuivent en AS et en club...

Qualitatives : amélioration du niveau personnel, résultats sportifs, réussite juge, présences tout au long de l'année...

Evaluation associative

Participation : élèves investis, actions du bureau, rôle du chef d'établissement

Dynamique : affichage, communication, vote au CA, débat autour d'un projet AS, temps forts...

Le Projet du REP+ Les Garrigues

Le réseau d'éducation prioritaire renforcé Les Garrigues prend naissance à la rentrée 2015, mais fait suite au réseau ECLAIR déjà structuré. Il se compose du Collège Les Garrigues, tête de réseau, de trois écoles élémentaires (Marc Bloch, Kurosawa et Galilée) et 5 écoles maternelles.

Le réseau, piloté par le Principal du Collège, l'IEN et l'IA-IPR référent, articule son travail par deux instances mises en place en 2014 : le Conseil Ecoles Collège (qui intègre les écoles de Grabels) et le Comité de Pilotage du réseau.

Le CEC, après avoir travaillé en commissions, a validé le projet de réseau en juin 2015, articulé avec les projets d'Ecoles et le projet d'établissement du collège :

AXE 1 : Organisation structurelle des apprentissages

1.1 - Assurer la continuité des apprentissages, afin d'améliorer la cohérence du parcours scolaire de l'élève

- Articuler les apprentissages en inter-cycles et inter-degrés
- Construire des démarches pédagogiques et éducatives pour constituer une culture dans chaque domaine d'apprentissage
- Echanger et se former aux dispositifs d'évaluation positive
 - *Du temps pour la mise en œuvre*
 - ✓ Commissions du Conseil Ecole Collège
 - ✓ Concertations lors des décharges de service dans le cadre du REP+
 - ✓ Conseils du nouveau cycle 3
 - ✓ Formations dans le PAF et animations pédagogiques

1.2 - Prévention et remédiation de la difficulté scolaire

- *Dispositifs mobilisés*
 - ✓ Plus de Maîtres que de classes en CP et CE1
 - ✓ Remédiation en articulation avec le RASED
 - ✓ Classe de moins de 3 ans
 - ✓ PPRE passerelle en 6°
 - ✓ Dispositif D'col en 6°
 - ✓ Fiche de suivi des prises en charges
 - ✓ Prévention du décrochage scolaire

1.3 - Intégration des parents pour un meilleur partenariat autour des apprentissages des élèves

- *Mise en œuvre*
 - ✓ Rencontres collectives pour expliciter les enjeux de l'école/collège
 - ✓ Rencontres individuelles pour montrer la construction progressive des apprentissages en cours et présenter les évaluations
 - ✓ Ouvrir la classe pour observer certains apprentissages en action
 - ✓ Associer les parents à la préparation des périodes charnières de la scolarité

AXE 2 : Développement de postures réflexives chez les élèves

- Développer le questionnement métacognitif de la maternelle au collège
- Expliciter les démarches pour donner du sens aux apprentissages

2.1 – Sur les compétences relationnelles et sociales

➤ *Mise en œuvre*

- ✓ Améliorer la mise en place de la *Charte des Droits et Devoirs des écoliers et collégiens* et intégrer la participation des élèves dans cette mise en œuvre
- ✓ Mutualiser les pratiques de classes et d'écoles permettant de développer et améliorer les compétences relationnelles et sociales des élèves

2.2 – Sur les compétences langagières écrites et orales

- Développer l'enseignement explicite de la compréhension des textes
- Favoriser la production d'écrit pour apprendre dans toutes les disciplines (écrits réflexifs)
- Poursuivre la pédagogie de l'oral à l'école élémentaire et au collège (argumentation, etc.)

2.3 – Sur les compétences scientifiques

- Développer et harmoniser des pratiques favorables à l'utilisation de la démarche expérimentale à tous les niveaux de la scolarité.
- Permettre aux élèves de conserver des repères et des outils communs d'une année à l'autre

AXE 3 : Développement du numérique sur le réseau

3.1 - Réduire les nouvelles inégalités sociales créées par la fracture numérique

- Préparer les élèves à devenir des acteurs de la nouvelle société numérique
- Favoriser l'intégration sociale et professionnelle des élèves par le numérique
- Faciliter le lien avec les partenaires éducatifs

3.2 - Apporter une plus-value pédagogique

- Diversifier les pratiques enseignantes
 - Faciliter la différenciation pédagogique
 - Apprendre à se repérer en toute sécurité dans le monde du numérique
 - Transférer et poursuivre les compétences acquises lors du passage vers le collège
- #### ➤ *Moyens mobilisés*
- ✓ Formation des enseignants aux EMI (équipements mobiles individuels) et à leurs usages
 - ✓ Dotation :
 - une tablette pour chaque élève de 5ème pendant 3 ans
 - classes mobiles numériques pour chaque école élémentaire du réseau
 - ✓ Développement des ENT (ENT école et ENT collège-lycée)

Le Comité de Pilotage travaille à l'élaboration du tableau de bord du réseau, en collaboration avec les partenaires du quartier des Hauts de Massane. Ce tableau de bord doit permettre de mettre en cohérence les actions du projet de réseau et les actions partenaires locales.